

# Procédures relatives aux étudiants en CPGE pour l'année 2018/2019

## ➤ Vous arrêtez vos études de CPGE pour intégrer une **licence en présentiel** à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

<b>Du 1<sup>er</sup> juin au 10 juillet 2018</b>	<p>1. Créez un dossier de candidature sur l'application <a href="#">E-Candidat</a> (<i>choisissez le centre de candidature « CPGE »</i>).</p> <p>(Vous ne pouvez pas postuler aux doubles licences « externes », en partenariat avec Panthéon-Assas ou la Faculté des Sciences. Cf. Modalités de Contrôle des Connaissances, chapitre 4.)</p> <p><b>Remarque :</b> en cas d'admission, d'admissibilité ou de sous-admissibilité à l'un des concours de l'ENS ou de l'École des Chartes, vous pourrez demander une admission en 3<sup>ème</sup> année dans un second parcours de mono-licence.</p> <p>Si vous êtes en fin de 1<sup>ère</sup> année de CPGE → faites acte de candidature au niveau de la L2. Si vous êtes en fin de 2<sup>ème</sup> année de CPGE → faites acte de candidature au niveau de la L3.</p> <p>2. Numérisez et déposez sur E-Candidat les pièces justificatives requises pour la formation demandée.</p> <p><b>IMPORTANT :</b> L'avis du conseil de classe doit mentionner la formation pour laquelle les ECTS sont accordés.</p> <p>3. Consultez régulièrement votre messagerie à transmission de la candidature. La Faculté des Lettres de Sorbonne Université vous tiendra informé-e à chacune des étapes de son traitement.</p> <p>4. À réception du message d'admission, confirmez la proposition qui vous aura été faite. Vous recevrez alors la procédure de réinscription.</p>
<b>Jusqu'au 28 septembre 2018</b>	<p>Procédez ensuite à votre <u>inscription administrative</u>, en suivant les indications de la <u>notice</u>.</p> <p><b>(N'oubliez pas de joindre à votre dossier la copie de votre certificat de scolarité, ainsi que l'attestation d'acquisition des ECTS, de même que la notification d'admission par E-Candidat et le formulaire de choix de candidature en présentiel.)</b></p> <p>Remarque concernant les <b>transferts</b> : si vous avez été précédemment inscrit-e en cumulatif dans une autre université française, vous relevez de la procédure de transfert. Voir le message avec la notification d'admission détaillant la procédure d'inscription administrative.</p>
<b>À partir de septembre 2018</b>	<p>Effectuez en dernier lieu votre inscription pédagogique à partir de votre Espace Numérique de Travail (ENT).</p>
	<p><b>Remarque :</b> la procédure de « réorientation semestrielle » interviendra à la fin du premier semestre. Les informations s'y rapportant seront publiées sur le site institutionnel de l'Université au mois de novembre.</p>

- Vous êtes en fin d'année de « cube », inscrit-e en cumulatif à la Faculté des Lettres et vous êtes admis-e, admissible, sous-admissible au concours de l'ENS Ulm, ENS Lyon, ENS Cachan et de l'École des Chartes, vous souhaitez vous inscrire en **présentiel en master 1** à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université :

<p><b>2 campagnes d'admission* :</b> <b>du 3 avril au 15 juin 2018</b> <b>et</b> <b>du 23 août au 10 septembre 2018</b> <b>* Attention certaines formations ont des calendriers différents</b></p>	<p>1. Créez un dossier de candidature sur l'application <b>E-Candidat</b> (<i>choisissez le centre de candidature « Validation des diplômes français »</i>). Attention : certains masters ont un calendrier spécifique. Veuillez-vous reporter à la page dédiée de notre site institutionnel : <a href="http://lettres.sorbonne-universite.fr/master-module-d-u-niveau-master">http://lettres.sorbonne-universite.fr/master-module-d-u-niveau-master</a></p> <p>2. Numérisez et déposez sur E-Candidat les pièces justificatives requises pour la formation demandée. <b>IMPORTANT</b> : L'avis du conseil de classe doit mentionner la formation pour laquelle les ECTS sont accordés.</p> <p>3. Consultez régulièrement votre messagerie à transmission de la candidature. La Faculté des Lettres de Sorbonne Université vous tiendra informé-e à chacune des étapes de son traitement.</p> <p>4. À réception du message d'admission, confirmez la proposition qui vous aura été faite. Vous recevrez alors la procédure de réinscription.</p>
<p><b>Jusqu'au 28 septembre 2018</b></p>	<p>Procédez ensuite à votre <u>réinscription administrative en ligne</u>, en suivant les indications reçues. <b>Remarque</b> : n'oubliez pas de télécharger et de faire remplir, le <a href="#">« formulaire d'encadrement en master »</a> par votre directeur de recherche.</p>
<p><b>Liens :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">E-Candidat</a>.</li> <li>- <a href="#">Notice d'accompagnement</a>.</li> </ul>

- Vous ne souhaitez pas vous inscrire en Master 1 mais vous sollicitez seulement une attestation de validation de 180 ECTS (attribuée sur décision de la commission pédagogique de la formation concernée) :

<p><b>Avant le 11/09/2018</b></p>	<p>Adressez votre demande au travers de notre <a href="#">formulaire de contact</a> (<i>sélectionnez « Admission licence », avec pour objet de votre requête « attestation des 180 ECTS »</i>), en joignant vos relevés d'ECTS, les relevés de notes des trois années de CPGE et du concours 2018, ainsi que la copie du certificat de scolarité de la Faculté des Lettres 2017/2018.</p>
-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------